



**FOREIGN MINISTERS MEETING  
MINISTÉRIELLE AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

DINARD – SAINT-MALO  
5 – 6 AVRIL 2019

6 avril 2019

**DECLARATION DE DINARD  
SUR LE PARTENARIAT POUR UNE STRATEGIE GLOBALE ET DURABLE DE LUTTE  
CONTRE LES TRAFICS ILLICITES DANS LA REGION DU SAHEL**

Débatant de la situation dans la région du Sahel, nous sommes convenus de la nécessité urgente de lutter contre le trafic illicite de drogues, d'armes légères et de petit calibre (ALPC), la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants, du fait notamment que ces activités criminelles alimentent l'instabilité et la corruption, mettent en danger l'état de droit et les efforts de paix, constituent un terreau fertile pour les organisations terroristes et contribuent à la dégradation de la situation humanitaire. L'influence des groupes criminels fragilise les efforts nationaux et internationaux visant à offrir de meilleures opportunités aux personnes participant à l'économie licite.

La lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et des ALPC constitue un défi lié à la lutte contre le terrorisme et son financement, de même qu'à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. En outre, les migrants se trouvant au Sahel et en Afrique du Nord peuvent être vulnérables à diverses formes de traite des êtres humains, notamment le travail forcé et la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

Plusieurs programmes de coopération sont en place mais les résultats sont jusqu'à présent trop limités du fait de l'ampleur du problème, du manque de capacités, de la présence limitée des autorités étatiques dans les zones vulnérables ainsi que de la nécessité d'une coordination renforcée et d'un suivi soutenu de l'aide internationale.

Le caractère multidimensionnel de la lutte contre le trafic exige une réponse régionale intégrée en matière de développement et de sécurité tenant compte des dynamiques intrarégionales en Afrique de l'Ouest.

Nous décidons donc de lancer une Initiative en vue d'un nouveau Partenariat pour une stratégie globale et durable de lutte contre le trafic illicite de drogues et d'ALPC, la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants dans la région du Sahel.

En qualité de participants à ce partenariat, nous nous engageons à :

- **Continuer à coopérer avec les pays du G5 Sahel afin de favoriser notre coopération bilatérale et multilatérale (tant du point de vue opérationnel que de celui du renforcement des capacités)** dans la lutte contre les réseaux criminels transnationaux impliqués dans le trafic illicite de stupéfiants, d'ALPC, la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants dans la grande région du Sahel, dans le respect des normes et principes internationalement reconnus.



FOREIGN MINISTERS MEETING  
MINISTÉRIELLE AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DINARD – SAINT-MALO  
5 – 6 AVRIL 2019

- **Renforcer un partenariat de sécurité et de développement** global, par lequel les pays du G5 s'approprient les plans d'action nationaux et régionaux axés sur le respect de la loi et assurant des mesures efficaces en matière de justice pénale, notamment la fourniture d'une protection et d'une assistance aux victimes. De plus, les acteurs et bailleurs de fonds internationaux et régionaux s'engagent à continuer à chercher les moyens d'apporter des ressources destinées à appuyer cette action, notamment grâce à une meilleure coordination.
- **Aider à l'établissement d'une feuille de route pour le G5 Sahel assortie d'un calendrier, d'objectifs et d'indicateurs de performance, en associant les Etats membres de la CEDA O qui le souhaitent ainsi que tous les acteurs internationaux concernés**, notamment les Nations Unies, l'Union africaine et l'Union européenne, afin de continuer à renforcer les systèmes opérationnels et judiciaires (« chaîne pénale ») en appuyant des contrôles frontaliers intégrés, l'activité policière fondée sur le renseignement (notamment les capacités en matière d'analyse criminelle) et les dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption ainsi que les outils juridiques et opérationnels permettant de détecter et de saisir des fonds illicites au cours des enquêtes tout en intégrant en permanence la dimension du genre.
- **Saluer les initiatives du G5 Sahel en matière de paix et de sécurité**, notamment la Plateforme de coopération en matière de sécurité régionale dans le Sahel du G5, le Collège sahélien de sécurité, le Collège de défense du G5 Sahel, visant à renforcer le rôle et les capacités du G5 en vue de mutualiser et de multiplier les efforts nationaux dans la lutte contre les menaces qui pèsent sur notre sécurité commune, notamment le trafic illicite.
- **Encourager la mise en œuvre du Plan directeur de l'Union africaine sur les mesures concrètes à prendre pour faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020** dans le cadre de l'initiative du G7 et de l'Union Africaine sur le contrôle des armes légères et de petit calibre dans la grande région du Sahel.
- **Promouvoir une coordination accrue entre l'UE, notamment à travers ses missions de gestion civile des crises (EUCAP Sahel Mali et EUCAP Sahel Niger), INTERPOL et les Nations Unies (notamment l'ONUSC) afin de contribuer à la constitution de capacités plus efficaces du G5 Sahel en matière de police et de défense**, notamment dans le contexte de la plateforme de coopération en matière de sécurité régionale au Sahel, ainsi que dans le cadre de l'opérationnalisation de la force conjointe G5 Sahel et de sa composante policière.
- **Souligner l'importance primordiale de la justice en tant que pierre angulaire des efforts en matière de sécurité, de gouvernance et de développement**, dans l'objectif de renforcer les institutions nationales et la coopération régionale, notamment par une relance du Réseau des autorités centrales et des procureurs d'Afrique de l'Ouest.